



Avis du Comité scientifique du Parc naturel de la mer de Corail relatif à la demande de campagne océanographique, projet HOPE, présenté par Sophie Bonnet (IRD)

Le Comité scientifique du PNMC a été sollicité le 22 février 2024 par le service gestionnaire du Parc, pour avis sur une demande d'autorisation de travaux scientifiques dans les eaux du parc naturel de la mer de Corail.

Cette demande est rattachée au projet scientifique HOPE dont l'objectif est d'étudier le rôle de l'océan (sub)tropical dans le piégeage de carbone par voie biologique. La demande est déposée par Sophie Bonnet, directrice de recherche à l'IRD et affectée au centre IRD de Nouvelle-Calédonie.

Le projet HOPE est financé par le conseil européen de la recherche (ERC : European Research Council) dont Sophie Bonnet est lauréate d'une bourse d'excellence. Le projet a été par ailleurs expertisé par la flotte océanique française (FOF) qui a classé en priorité P1 et financé les différentes campagnes océanographiques qui accompagneront le projet.

Dans ce contexte, les membres du CS experts du domaine se sont prononcés sur les éventuels impacts environnementaux des missions prévues dans le Parc et non sur l'opportunité du programme. Par ailleurs, la qualité scientifique de l'équipe et du porteur de projet est largement reconnue.

Le projet porte sur l'installation d'une bouée intelligente installée dans les eaux provinciales à l'extérieur du récif-barrière au large de la passe de Boulari et du suivi temporel des différents processus biologiques engagés dans le piégeage du carbone par l'océan. La partie relative à l'installation et ancrage de la bouée ne concerne pas les eaux du parc et les autorisations ont été accordées par la PS.

Le parc est concerné par les travaux scientifiques envisagés dans deux Workpackages (2 et 3) où il s'agit d'opérations sur la colonne d'eau proche de la bouée intelligente.

Les opérations telles que décrites (suivis lagrangiens par bouée mobile, prélèvements d'eau, couplage avec images satellites etc....) auront une atteinte à l'environnement faible voire négligeable et acceptable au regard des informations qu'elles apporteront.

Les attendus du projet rentrent dans le cadre de l'acquisition des connaissances et s'inscrit donc sans ambiguïté dans les recommandations et attendus du plan de gestion.

Dans le contexte du changement climatique étudier la capacité du gigantesque puits de carbone que constitue l'océan est devenu une priorité et obtenir une estimation de ce piégeage à l'échelle des eaux calédonienne est particulièrement important pour ajuster au plus près des données les modèles du climat à l'échelle mondiale mais également régionale.

L'avis du CS est très favorable.

Les experts qui ont donné leur avis n'ont pas de conflit d'intérêt avec ce projet.

Nouméa, le 5 mars 2024.